

MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
MRC LA HAUTE-CÔTE-NORD
PROVINCE DE QUÉBEC

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Bergeronnes tenue à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 424, rue de la Mer le 27 mai 2026 à 20 h 00 sous la présidence de Luc Gilbert, maire.

Sont présents : Martin Simard, conseiller siège numéro 1
 Hélène Simard, conseillère siège numéro 2
 Christian Bernard Oyourou, conseiller siège numéro 3
 François Anctil, conseiller siège numéro 4
 Alain Gauthier, conseiller siège numéro 6

Est absent : Hervé Gaudreault, conseiller siège numéro 5

Est également présente : Nicole Maltais, directrice générale

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot de bienvenue du maire ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ⁽⁵⁰⁵⁰⁾ ;
3. Autorisation à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 3 – Vitalisation de la MRC La Haute-Côte-Nord ⁽⁵⁰⁵¹⁾ ;
4. Autorisation à déposer une demande de dons et commandites à la MRC La Haute-Côte-Nord ⁽⁵⁰⁵²⁾ ;
5. Autorisation à déposer une demande pour les « Journées de la culture 2026 » à la MRC La Haute-Côte-Nord ⁽⁵⁰⁵³⁾ ;
6. Avis de motion du projet de règlement n° 2026-194 modifiant le règlement de zonage 2010-050 afin d'encadrer les autodromes sur le territoire ⁽⁵⁰⁵⁴⁾ ;
7. Période de questions ;
8. Fermeture de l'assemblée.

Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire

Le président d'assemblée constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

26-05-5050

Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Anctil
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

26-05-5051

Autorisation à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 3 – Vitalisation de la MRC La Haute-Côte-Nord

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes souhaite procéder à l'aménagement d'un pumptrack (piste à rouleaux) sur son territoire afin d'offrir une infrastructure sportive et récréative destinée aux jeunes, aux adolescents et aux adultes ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet fait partie du développement du parc des P'tits Sourires et s'inscrit dans la volonté du conseil municipal de bonifier les espaces de loisirs accessibles à l'ensemble de la population ;



CONSIDÉRANT QUE le site visé pour l'implantation du pumprack est situé à proximité de la polyvalente et au cœur du village, favorisant ainsi l'accessibilité et la fréquentation de l'infrastructure ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a conclu une entente AVEC LE Centre de services scolaire pour l'utilisation d'une parcelle de terrain destinée à l'aménagement du projet ;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse populaire Saguenay-Saint-Laurent a accordé une aide financière à la Municipalité afin de soutenir la réalisation du projet ;

CONSIDÉRANT QUE le coût total estimé du projet est évalué à 185 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière de 100 000 \$ dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 3 – Vitalisation ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Simard
APPUYÉ PAR le conseiller François Ancilil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au montant de 100 000 \$ dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 3 – Vitalisation pour le projet d'aménagement d'un pumprack au parc des P'tits Sourires ;

QUE la Municipalité des Bergeronnes confirme son engagement à assumer sa part des coûts admissibles et des coûts excédentaires liés à la réalisation du projet ;

ET QUE la direction générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Autorisation à déposer une demande de dons et commandites à la MRC La Haute-Côte-Nord

26-05-5052

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes souhaite tenir sa 4e édition du « Rendez-vous des aviateurs » le 18 juillet 2026 au Hangar Festif de la Place Rodolphe-Pagé ;

CONSIDÉRANT QUE cet événement vise à mettre en valeur l'histoire de l'aviation aux Bergeronnes, à favoriser le rayonnement touristique de la municipalité ainsi qu'à offrir une activité rassembleuse pour la population et les visiteurs ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire déposer une demande de dons et commandites auprès de la MRC de La Haute-Côte-Nord afin de soutenir la réalisation de cet événement ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Christian Bernard Oyourou
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande de dons et commandites auprès de la MRC de La Haute-Côte-Nord pour soutenir la tenue du Rendez-vous des aviateurs qui se déroulera le 18 juillet 2026 au Hangar Festif ;

ET QUE la direction générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité des Bergeronnes, tout document relatif à cette demande.



26-05-5053

Autorisation à déposer une demande à la MRC La Haute-Côte-Nord dans le cadre des journées de la culture

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes souhaite organiser des activités dans le cadre des Journées de la culture, qui se tiendront les 25, 26 et 27 septembre 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC La Haute-Côte-Nord, en collaboration avec les Rencontres Hydro-Québec, offre un programme d'aide financière visant à soutenir la réalisation d'activités culturelles sur le territoire ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Ancilil
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Simard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière auprès de la MRC La Haute-Côte-Nord dans le cadre du programme des Rencontres Hydro-Québec, afin de soutenir la réalisation des activités prévues lors des Journées de la culture 2026 ;

QUE la direction générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité des Bergeronnes, tout document relatif à cette demande.

26-05-5054

Avis de motion du projet de règlement n° 2026-194 modifiant le règlement de zonage 2010-050 afin d'encadrer les autodromes sur le territoire

AVIS DE MOTION est par la présente donné par François Ancilil qu'à une prochaine séance du conseil municipal sera présenté pour adoption le projet de règlement no 2026-194 modifiant le règlement de zonage 2010-050 afin d'encadrer les autodromes sur le territoire de la Municipalité des Bergeronnes.

Le dépôt du projet de règlement sera effectué lors d'une séance subséquente du conseil municipal.

Période de questions

Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Simard demande la levée de la séance. ~~Le président d'assemblée déclare la séance close à 19 h 10.~~


Luc Gilbert, maire


Nicole Maltais

Directrice générale et greffière-trésorière

